

Dossier de pré-inscription crèches municipales

Dépôt du dossier d'inscription

Veillez transmettre ce dossier accompagné de l'ensemble des pièces justificatives au service des Affaires scolaires de la ville de Rousset, selon l'un des modes suivants :

- **par courrier** : Mairie de Rousset - Service des Affaires scolaires - Place Paul borde 13790 ROUSSET,
- **par courriel** : mairie@rousset-fr.com ,
- **en main propre** : directement auprès du service des Affaires scolaires.

⚠ Attention : tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte.

Une confirmation d'inscription sur liste d'attente vous sera envoyée par courriel une fois la demande enregistrée.

Le service est disponible pour vous aider et répondre à vos questions

Attribution des places en crèche

La **commission d'attribution** est composée de l'Elu délégué à l'enfance et la jeunesse, de la coordinatrice enfance jeunesse, des directrices des structures, d'un agent administratif du service des Affaires scolaires. Elle se réunit **entre mars et juin** pour étudier les demandes en vue de la **rentrée de septembre**.

Comment sont attribuées les places ?

Les places sont accordées en fonction des disponibilités dans chaque crèche et selon les critères suivants :

- Résidence sur la commune de Rousset
- Date souhaitée d'entrée en crèche
- Date de dépôt du dossier
- Âge de l'enfant (pour respecter l'équilibre des groupes et le projet pédagogique)

⚠ Important :

Les demandes dont la **date d'entrée est tardive** (après le 31 décembre de l'année en cours) sont placées sur liste d'attente. Elles seront étudiées au cours d'année si une place répondant aux besoins se libère.

Après la commission

À l'issue des réunions, vous recevrez un courrier vous informant de la validation ou non de votre demande.

Si une place en crèche vous est attribuée :

- Confirmez votre acceptation dans le délai indiqué dans le courrier.
 Sans réponse dans les temps, la place sera réattribuée à une autre famille.
- Vous serez ensuite convié à un rendez-vous avec la **directrice de la crèche** pour :
 - visiter les locaux,
 - définir les modalités d'accueil de votre enfant,
 - signer le **contrat d'accueil** auprès du **Service des Affaires Scolaires**.

En cas de **refus de la place proposée**, votre dossier sera **classé sans suite**.

✗ Si aucune place n'est disponible :

- Votre dossier reste sur **liste d'attente** pour toute l'année scolaire en cours.
- Vous pouvez également demander à **représenter votre dossier à la commission** pour la **prochaine rentrée**.
- En attendant, vous avez la possibilité de faire appel à une **assistante maternelle agréée**, liste disponible sur le site de la Ville ou auprès du Service des Affaires Scolaires.

📁 En dehors de la commission

Les dossiers peuvent aussi être étudiés tout au long de l'année, en fonction des places qui se libèrent, afin de compléter les groupes dans les différentes structures.

🏠 Présentation des structures d'accueil

👶 **Crèche Les Frimousses** : Chemin de la Tuilière 13790 Rousset
Capacité : **24 places** pour des enfants de 10 semaines à 24 mois.

🦘 **Crèche Trampoline** : Avenue Jean Aubert Montée Tartanne 13790 Rousset
Capacité : **59 places** pour des enfants de 9 mois à 4 ans

🕒 **Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15.

✗ Périodes de fermeture

4 semaines en août, 2 semaines à Noël, Pont de l'Ascension, Lundi de Pentecôte.

💰 Participation financière

Le **tarif horaire** est calculé selon les **revenus du foyer** (avant tout abattement) et le **nombre d'enfants à charge**, conformément aux règles fixées par la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**.
Ce tarif comprend l'accueil de l'enfant pendant ses heures de présence, les **repas** et les **couches**.

🔍 Estimer votre tarif

Vous pouvez simuler le coût horaire de l'accueil de votre enfant sur le site :

👉 www.monenfant.fr

📄 Le **règlement de fonctionnement** des structures est consultable sur le **site de la Ville**.

📞 Accueil & Renseignements

Service des Affaires Scolaires
Impasse Maurice Béjart – 13790 Rousset

🕒 **Horaires d'ouverture**
Du **lundi au vendredi** de 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30

📞 **Tél. : 04 42 99 20 66**

FICHE DE PREINSCRIPTION CRECHES MUNICIPALES

Dossier reçu le (réservé au service) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom : **Prénom** :

Né(e) le : **Sexe** : ☐ Féminin ☐ Masculin

Naissance prévue le :

Pour un enfant à naître, il est impératif de confirmer la naissance au service des Affaires scolaires en adressant un acte de naissance.

MODALITES D'ACCUEIL SOUHAITEES

Date prévue d'entrée en crèche :

☐ **Accueil régulier** : accueil sur 1 à 5 jours par semaine

Afin d'être au plus proche de vos besoins, vous pouvez choisir le nombre de jours d'accueil de votre enfant ainsi que les horaires d'arrivée et de départ, les contrats allant de 7h30 à 18h. Vous bénéficierez ainsi d'une facturation en adéquation avec vos besoins. Toutefois, les enfants doivent être déposés à la crèche au plus tard à 9 h et être récupérés à partir de 16h. Pour un accueil en demi-journée, l'arrivée et le départ se font entre 12 h et 12h 30.

	☐ Lundi	☐ Mardi	☐ Mercredi	☐ Jeudi	☐ Vendredi	☐ Sans préférence de jours
Arrivée						Nb de jours :
Départ						Horaires :

☐ **Occasionnel** : accueil ponctuel suivant les places disponibles.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

Responsable 1 Statut : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur Nom : Prénom : Tél : Email : Profession : ☐ Activité professionnelle Profession : Employeur : Lieu : ☐ Etudiant ou formation ☐ Recherche d'emploi ☐ Sans emploi ☐ Congé parental jusqu'au ☐ Autres : Organisme d'allocation familiale : ☐ Régime général CAF ☐ MSA N° Allocataire :	Responsable 2 Statut : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur Nom : Prénom : Tél : Email : Situation professionnelle : ☐ Activité professionnelle Profession : Employeur : Lieu : ☐ Etudiant ou formation ☐ Recherche d'emploi ☐ Sans emploi ☐ Congé parental jusqu'au ☐ Autres : Organisme d'allocation familiale : ☐ Régime général CAF ☐ MSA N° Allocataire :
---	--

Situation familiale*: ☐ Marié ☐ Union libre ☐ Séparé ☐ Divorcé ☐ Veuf ☐ Célibataire ☐ Pacs
Si vous êtes divorcés ou séparés, qui a la garde des enfants* : ☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Garde alternée
Cocher la mention correspondante

Adresse du foyer :

.....
.....
.....

Nombre d'enfant (s) à charge :

Autorisation accès portail partenaires Caf (CDAP) ou MSA : ☐ Oui ☐ Non

La Caisse d'Allocations familiales des Bouches-du-Rhône et la MSA mettent à la disposition du service des Affaires scolaires un service internet à caractère professionnel qui permet de consulter directement les éléments de votre dossier nécessaires à l'exercice de la mission (situation familiale, revenus). En autorisant la consultation, vous autorisez également la conservation de vos données. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations. Dans ce cas, il vous appartient de fournir toutes les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Pièces justificatives à joindre obligatoirement :

☐ **Fiche de préinscription**

☐ **Justificatif de domicile de moins de 3 mois**

- Si vous êtes locataires ou propriétaire : facture EDF/GDF/EAU ou téléphone fixe ou quittance de loyer
- Si vous venez de déménager et que vous n'avez pas encore un des documents ci-dessus, fournissez, dans un premier temps : une copie du contrat de location ou de l'acte de vente datant de moins d'un mois
dans un second temps : une facture de consommation (eau, électricité...) afin de finaliser votre dossier.
- Si vous êtes hébergés vous devez joindre : attestation d'hébergement, justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de 3 mois, carte d'identité de l'hébergeant, justificatif à votre nom à l'adresse de l'hébergeant

☐ **Livret de famille complet** (à transmettre après la naissance de l'enfant)

☐ **En cas de refus d'autorisation CDAP ou MSA ou non allocataire de la Caf des Bouches-du-Rhône, le dernier avis d'impôt des deux parents ou du conjoint(e) vivant sous le même toit**

☐ Attestation d'inscription à Pôle emploi

☐ Carte étudiant ou justificatif de stage de formation

☐ Justificatifs minimas sociaux (RSA, ASS,...)

Je soussigné(e) :

Mère / Père / Tuteur (Rayer la mention inutile) de

L'enfant :

Certifie que les renseignements portés sur la présente fiche sont exacts et je m'engage à signaler tout changement de situation (déménagement, naissance, emploi, planning, date d'entrée.....).

Fait à Rousset, le :

Signature :

Responsable 1

Responsable 2

Loi informatique et libertés : Les données collectées lors de cette inscription font l'objet d'un traitement par la mairie de Rousset. Sa finalité est la gestion des enfants dans une crèche municipale. La base juridique du traitement est l'intérêt légitime de la commune. Les destinataires des données sont les personnes habilitées en mairie et les tiers autorisés dans la limite de leurs attributions (responsable de la crèche, trésor public). La durée de conservation des données correspond au temps nécessaire à la gestion de votre dossier + 1 an.

Vous pouvez connaître le détail de l'utilisation de vos données ou exercer vos droits d'information, d'accès, de modification, de suppression de vos données à l'adresse dpo@rousset-fr.com.